

Procès-verbal du rapport n° 13	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 9 décembre 2013		Chapitre : Article :

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Le Président donne lecture :

L'état de consommation des crédits 2013 pour les 10 premiers mois de l'année et les projections réalisées jusqu'à la fin de l'exercice, nous permettent d'avoir une approche des principales contraintes qui pèseront sur le budget 2014.

Pour permettre de maîtriser au mieux les dépenses, toutes les inscriptions de crédits ont fait l'objet d'une analyse fine compte tenu des CA des années précédentes. En outre, pour la première fois nous ne ferons pas en 2014 de report de crédits de fonctionnement.

Les principales charges de fonctionnement par chapitre se répartissent comme suit :

Chapitre 011 Gestion courante : - 380 517 €

C'est le chapitre le plus impacté par les restrictions mises en place. Malgré les hausses tarifaires, notamment sur les fluides, la prise en compte du réellement consommé sur les différentes lignes et le refus d'inscription de mesures nouvelles sans une baisse concomitante d'autres dépenses, nous permet de baisser de 4,69 % les crédits inscrits sur le chapitre. A cette baisse, il faut ajouter l'abandon de la procédure de reports (- 1,2 millions d'euros).

Chapitre 012 Charges de personnel : + 437 980 €

La hausse sur ce chapitre est de + 1,46 %.

Les charges de personnel du SDIS se répartissent en deux grandes masses : les charges liées au personnel statutaire (+2,39%) et les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires (-1,67%).

Les charges liées au personnel statutaire augmentent de 551 480 € du fait de l'augmentation des cotisations CNRACL (+185 000 €) et de la réforme de la filière sapeurs-pompiers (115 000 €). L'effet GVT et de la revalorisation de la catégorie C est estimé à 251 000 € soit 1,16% de la masse salariale. Il n'est procédé à la création d'aucun nouveau poste.

Les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires diminuent (-113 500 €) du fait de baisse de l'activité opérationnelle et compensent en partie la hausse de la masse salariale.

Chapitre 65 Autres charges d'activité : - 31 200 €

Chapitre 66 Charges financières : - 82 610 €

Il s'agit de la baisse mécanique des intérêts de la dette (pas de réalisation d'emprunts nouveaux en 2013).

Chapitre 68 Amortissement : + 528 995 €

C'est la plus forte hausse de notre budget 2014 (+14,08 %). Elle est due à l'entrée en amortissement de toute la partie équipement du CTA. C'est une hausse mécanique qui vient alimenter notre autofinancement.

Les dépenses imprévues sont maintenues à 200 000 € pour compenser une éventuelle hausse de l'activité. Le virement à la section d'investissement est en augmentation pour flécher clairement la hausse des contributions vers le soutien à l'investissement plutôt que vers de nouvelles dépenses de fonctionnement et ainsi limiter notre recours à l'emprunt.

.../...

Les principales ressources de fonctionnement

Chapitre 70 Produits des services :

- 102 000 €

La baisse des recettes sur ce chapitre est due au travail mis en place avec les services du SAMU pour limiter le recours aux services du SDIS en cas de carence des opérateurs privés. La baisse du nombre des interventions et des dépenses a néanmoins des conséquences sur les recettes liées à leur remboursement.

Les chapitres 75 (autres produits d'activité) et 77 (produits exceptionnels) sont inchangés.

L'excédent net (chapitre 002) est en augmentation (+499 594 €) du fait de l'abandon des reports de fonctionnement.

En résumé, nos dépenses de gestion et financières sont stables, voire en légère baisse (-56 347 €), la hausse totale de nos dépenses (+ 751 849 €) est due à la hausse mécanique de nos amortissements (+ 528 995 €) et à la volonté de maintenir un virement à la section d'investissement important (+ 281 964 €).

Augmentation des contributions

En application de l'article L 1425-35 du CGCT, les contributions des communes et EPCI sont plafonnées à l'inflation. Si on applique un taux d'inflation de 0,90 % la recette attendue des contributions de ces collectivités serait en augmentation de 169 858 € € soit 0,31 €/habitant. La même augmentation serait appliquée pour le Département et représenterait 183 497 € soit 0,33 €/habitant.

L'investissement :

Les dépenses d'investissement du SDIS (hors remboursement de la dette) peuvent être distinguées comme suit :

- Les travaux neufs
- Les travaux de pérennisation de l'existant
- Le plan d'équipement

Le SDIS souhaite maintenir une politique volontariste de constructions neuves tout en limitant son recours à l'emprunt. Pour ce faire, les crédits alloués aux travaux de pérennisation et au plan d'équipement sont revus à la baisse (-335 000 € et - 2 506 000 €). Le montant des travaux neufs s'établit à 4 389 400 € (+ 2 000 000 €). Au total les dépenses d'investissement s'élèvent à 8 012 553 € soit -3 341 000 € par rapport à 2013.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par l'autofinancement (amortissements et virement de la section de fonctionnement) pour 5 millions d'euros, le FCTVA pour 1,6 millions d'euros et la reprise du résultat pour le solde. Le non recours à l'emprunt depuis deux exercices nous permet de restaurer notre capacité d'emprunt pour les années à venir.

L'équilibre général du budget 2014 se fait donc par un travail fin sur nos inscriptions en fonctionnement et la non reprise des reports. Cette mesure que l'on peut estimer à 1,2 millions d'euros ne pourra être utilisée qu'une fois. Il nous faudra donc en 2015 (en dehors de toute autre hausse) financer ce montant qui représente à lui seul 3% de hausse des contributions.

Monsieur Jean-Luc LANOUILH demande quelles sont les constructions programmées.

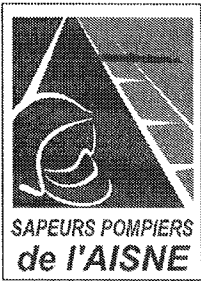
Le Président répond en citant les différents projets pour 2014-2015

- CS BRAINE : les travaux de construction sont en cours et le centre pourrait être inauguré en juin 2014
- CS VERVINS : le démarrage du chantier est prévu en février 2014 et devrait être livré en février 2015
- CS LA FERTE-MILON : retard du dossier dû à un problème de maître d'œuvre. Actuellement, début de consultation des entreprises
- CPI CREPY : Tous les lots sont attribués et l'inauguration des locaux restructurés devrait avoir lieu en septembre 2014
- CS RIBEMONT : La consultation est en cours
- VIELS-MAISONS : L'opération sera lancée courant 2014
- LAON : un projet est étudié avec l'aide d'un programmiste.

Monsieur Daniel COUNOT dit avoir vu dans la presse un possible choix sur le terrain de l'héliport.

Monsieur Thierry THOMAS confirme que la commune de LAON cofinance l'étude de faisabilité de reprise du site. Cette étude devra déterminer le coût de l'opération de reprise éventuelle qui ne pourra pas être supérieur au coût de la construction d'un centre neuf.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération suivante.



Délibération n° 13	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 9 décembre 2013		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 12
Votants : 13

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le :
19 DEC. 2013

Le 9 décembre 2013 à 16 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 12 novembre 2013, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. ~~Jean-Jacques THOMAS~~, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, ~~Michel COLLET~~, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, ~~Gérard DOREL~~, Gilbert SIMEON.

M. Jean-Claude CAPPELE donne pouvoir à M. Frédéric MATHIEU.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne représenté par M. Arnaud JASPART, chef de bureau du cabinet

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
~~M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur pompier professionnel officier~~
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier

Excusé(s) : M. Hervé BOUCHAERT, Préfet de l'Aisne
MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel COLLET, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Commandant Eric GODULLA, M. Charles COQUELLE, payeur départemental.

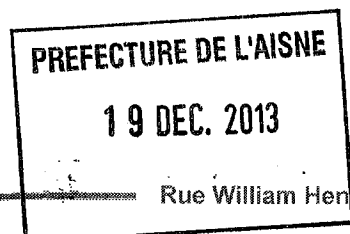
Assistaient à la séance : Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY,
MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Christiane CHAUSSON.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Vu le rapport n° 13 ;

Le Conseil d'administration, après avoir entendu le rapport du Président, à l'unanimité, prend acte des orientations budgétaires 2014.



Le Président,

Thierry THOMAS